

Contact

NO 30 | Mars 2014

Mario Freire

Est une figure connue de longue date au sein de la Coopérative, puisqu'il a été pendant de nombreuses années l'un de nos fidèles prestataires de services. Il a rejoint notre équipe le 2 janvier en qualité de futur responsable du Service Finances (dès le départ de M. Gutknecht à la retraite, au mois de septembre 2014).

Au bénéfice de formations exigeantes ponctuées par des diplômes reconnus, d'une grande expérience professionnelle acquise au long de son parcours, M. Freire est prêt à faire face aux nombreux défis qui l'attendent, et se réjouit de l'essor de la SCHG et de sa bonne santé. A la question posée quant à ses talents sportifs, M. Freire nous a répondu qu'après avoir pratiqué le football et le ski, il était devenu champion toutes catégories pour courir après Thomas, son fils de 15 mois et que son prochain challenge était de le mettre sur des planches pour que sa sœur, Laïla, puisse lui enseigner le schuss sur les pentes enneigées de la région!



C'est avec un immense plaisir que nous l'accueillons et nous lui souhaitons la bienvenue.

Louisa Gueddimi

A débuté son activité le 2 janvier de cette année, avec dans son bagage une belle expérience professionnelle, des diplômes reconnus (diplôme d'architecte DPLG et Master en Immobilier IEI), sa bonne humeur et un sourire grand comme ça!

Engagée au sein de la Coopérative comme assistante du Directeur dans le cadre du développement des projets immobiliers, notre nouvelle collègue est intarissable quand il s'agit de décrire son nouveau challenge et la perspective d'épauler le Directeur dans ses tâches quotidiennes, en mettant à profit ses ressources étayées de son expérience, dans un domaine qui l'enthousiasme de façon réjouissante.

Louisa dispose de nombreuses cordes à son arc et d'une solide motivation, qualités qui l'ont conduites jusqu'à la SCHG, à un moment où il lui semblait nécessaire d'explorer d'autres horizons, suite notamment à un parcours de dix années en qualité d'architecte concepteur 3D.

La famille lui tient à cœur, et c'est un plaisir de la voir s'illuminer quand elle parle de ses petits neveux et nièces dont elle ne manque pas de révéler qu'elle est la «tatie préférée».

Un esprit positif, des idées plein la tête, une énergie contagieuse et de très nombreuses compétences, voilà un excellent cocktail qu'elle se réjouit de mettre à la disposition de la Coopérative pour contribuer à son évolution! Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue!



En Bref

• Dénonciations et avis de plaintes:

Nous vous rappelons que toute personne qui fait l'objet d'une dénonciation ou d'un avis de plainte déposé par la SCHG sur son pare-brise a la possibilité:

- Pour les dénonciations: de se présenter en nos bureaux dans les 2 jours, avec la dénonciation, pour s'acquitter des frais administratifs de CHF 30.-.
- Pour les avis de plainte, de se présenter en nos bureaux dans les 3 mois, avec l'avis de plainte, pour s'acquitter des frais administratifs de CHF 30.-.

Une fois les délais écoulés, et sans nouvelles de votre part, ces documents sont transmis automatiquement au Service des contraventions de l'Etat de Genève, qui facture CHF 100.- de frais administratifs en plus du montant de la contravention, selon son nouveau règlement fixant les émoluments, entré en vigueur le 1er janvier 2014.

IMPRESSUM

Editeur:
Société Coopérative
d'Habitation Genève
Carol Jornod
Cité Vieusseux 1 • 1203 Genève
Tél. 022 344 53 40 • www.schg.ch

Textes:
Simon Cattin
Carol Jornod

Graphisme:
Dominique Lagriffoul

ISSN:
1663-1668



Edito

Le développement du site internet avance selon la planification prévue avec l'agence de communication blossom. La mise en ligne est agendée au début du mois de mai. Carol Jornod, chargée de la communication, et votre serviteur, travaillent à la réussite de cette opération qui constitue une petite révolution pour la Coopérative.

Ce chantier informatique n'empêche pas l'avancée du projet Papillon. Avec l'aide de M. C. Stendardo, mandaté en qualité d'assistant aux M.O.*, nous restons les gardiens du respect de la planification. Les séances mensuelles du Groupe technique, qui réunit à la fois les représentants des collectivités publiques et nos mandataires, permettent aux M.O. de rapporter régulièrement au Comité de pilotage sur l'état d'avancement des travaux, pour l'élaboration du PLQ-VVF. Entre-temps, nous espérons que l'instruction du dossier Vieusseux 23 parviendra prochainement à la synthèse, le début de la construction étant prévue dès l'entrée en force de l'autorisation définitive.

Autre nouvelle réjouissante: l'offre TV est reconduite. Après bien des aléas et quelques malades de certains de nos partenaires, nous avons finalement bien défendu nos intérêts et par conséquent les vôtres. Pour les années à venir, nous nous engageons à maintenir nos excellentes relations avec Télégenève S.A, qui durent depuis plus de 23 ans. Cela nous permettra de continuer à vous fournir gratuitement 67 programmes TV en qualité numérique, avec 4 programmes supplémentaires en français pour le 1er mars prochain (BFM TV, 8 MONT-BLANC, I Télé et FRANCE Ô).

Albert KNECHTLI, Président

* Maîtres d'ouvrage

Site internet Révolution silencieuse à la SCHG



Le nouveau site internet de la SCHG offrira de manière claire, accessible et conviviale toutes les informations disponibles concernant la Coopérative. (La page d'accueil ci-dessus n'est pas définitive)

D'ici l'été, la Société Coopérative va prendre un coup de jeune. Pour une fois, il n'est pas question de peinture, d'isolation ou de réparation, mais du site internet. Il deviendra un outil moderne, convivial, au service du grand public comme des sociétaires. Tour d'horizon en avant-première.

Un site internet de qualité fait aujourd'hui partie des outils indispensables à toute société, fut-elle coopérative. Celui de la SCHG offre actuellement un contenu et un graphisme ... minimalistes. Trop ancien pour être mis à jour, il devait être repris à zéro, ce qui impliquait un lourd engagement. «Le nouveau site présentera la Coopérative à l'extérieur, mais servira aussi de guichet d'information et de canal d'échange pour les sociétaires/locataires, l'administration et la direction», précise Albert Knechtli, président de la SCHG.

Le déclic est venu de la collaboration avec l'agence de communication blossom à l'occasion du lancement du concours d'architecture Vieusseux-Villars-Franchises. L'agence avait organisé les contacts avec la presse et réalisé la

brochure présentant les finalistes. Il avait aussi été question de créer un site internet pour le concours. «Mais nous avons rapidement réalisé que c'était l'occasion idéale de demander une offre pour créer un nouveau site pour la SCHG, et non simplement pour le concours», relève Carol Jornod, responsable du service Communication et Instances de la Coopérative.

Terrain d'entente

Fin août 2013, blossom se mettait au travail. Début mai 2014 - en principe, car toute création de site peut réserver des surprises - la première étape sera accessible. «La direction de la SCHG a exposé ses besoins et ses désirs, mais sans avoir une idée précise sur les possibilités techniques d'y répondre», expliquent Stéphanie Sarfati et Michaël Baillot, responsables du projet chez blossom. «Nous avons élaboré un cahier des charges, qu'elle a validé au fur et à mesure». Le projet s'est consolidé peu à peu. «Nous avons beaucoup discuté et avons rapidement trouvé un terrain d'entente».

Le site fera office de vitrine pour la SCHG et de plateforme d'information et d'échange pour les sociétaires, l'administration et la direction. On y trouvera une présentation de la Coopérative et de son histoire, la description des immeubles et le suivi des projets, cartes et photos à l'appui, les communiqués de presse, les logements disponibles le cas échéant, etc. Les formulaires de demandes de logements pourront être téléchargés.



Le site se construit au fil de nombreuses réunions de travail. De gauche à droite: Albert Knechtli, président de la SCHG, Carol Jornod, responsable Communication & Instances de la Coopérative, Stéphanie Sarfati, cheffe de projet à l'agence blossom et Philippe de Weck, rédacteur des textes pour le site.

Offre complémentaire

Des informations générales concernant les bâtiments (sécurité, règlements, numéros de dépannage, etc.), une foire aux questions ainsi qu'un espace convivial destiné à la vie sociale du quartier ou du bâtiment seront à disposition. «Une chose est claire, insiste Carol Jornod, il ne s'agit pas de remplacer les communications officielles écrites mais d'offrir un canal de diffusion supplémentaire». Les informations usuelles seront toujours placardées dans les entrées et les courriers ne seront pas supprimés. Contact continuera à être distribué sur papier et disponible sur le site.

La construction du site présentait trois défis selon Laurence De Cecco, directrice de l'agence blossom. «Il s'agissait de proposer un design simple présentant clairement le contenu et basé sur une technologie personnalisée et évolutive. La très grande masse d'informations a dû être hiérarchisée et organisée selon les divers publics grâce à des espaces dédiés à chacun d'entre eux. De plus, il était nécessaire d'accompagner la SCHG dans la collecte des documents, la rédaction des contenus et la numérisation des données».

La création du site est aussi l'occasion d'introduire une nouvelle charte graphique pour la Coopérative. Les supports de communication arboreront de nouvelles couleurs en plus du bleu actuel. Le logo a été rafraîchi (vous pouvez le voir sur ce numéro) et sera peu à peu introduit dans toute la papeterie. Pour la petite histoire, l'enseigne SCHG qui domine Vieusseux du haut de la cheminée du chauffage restera comme témoin de cette mue.

Un lancement en trois étapes

Le site sera mis en ligne en trois phases distinctes. Chacune correspond à un ensemble d'informations et de fonctionnalités spécifiques:

Phase 1: il s'agit du «site vitrine», autrement dit de la présentation générale de la Coopérative, avec son histoire, ses immeubles, ses projets. Cette partie contiendra une section Presse présentant des articles sur la SCHG ou ses activités ainsi que ses diverses communications à l'attention des médias, une foire aux questions, des liens utiles, etc.

Phase 2: les immeubles et les projets y seront détaillés: description, photos, plans pour les premiers; contexte, fiche technique avec date de construction, architecte, types de logements, galerie photo et vidéo, etc. pour les seconds.

Phase 3: la dernière étape mettra à disposition les espaces privés réservés aux locataires, aux sociétaires, à la direction et au Conseil d'administration. Ils y trouveront, à des niveaux différents et protégés, les informations qui leur sont dédiées.

Un terrain de foot pour 2014

Cet été le terrain de foot synthétique installé en 2013 au cœur de Vieusseux reprendra du service. Le Conseil d'administration de la SCHG a donné à nouveau son accord, mais à condition que l'usage du terrain soit supervisé par des travailleurs sociaux et fasse l'objet de rondes de police régulières et supplémentaires.

La création du terrain de foot avait été demandée par l'association Ciel mon quartier!, qui relayait les vœux d'un certain nombre de jeunes. L'Etat de Genève accepta de le financer dans le cadre des «mini-chantiers». A l'origine, cette appellation recouvrait principalement des activités liées à la nature en ville. Mais le terrain de foot permettait aussi de tester l'usage des espaces publics, explique Tiphaine Bussy-Blunier, de la Direction générale de la nature et du paysage de l'Etat de Genève.

Sylvain Thévoz, conseiller à l'Unité d'action communautaire de Servette/Saint-Jean/Petit-Saconnex, veillera au bon déroulement des activités, en collaboration avec les travailleurs sociaux hors murs de la ville. Le but est de «mettre de l'huile dans les rouages» comme il le dit, pour assurer une bonne entente entre les usagers du lieu et les habitants. «Le terrain était très fréquenté l'année dernière, c'est une bonne chose, témoigne-t-il. Plus les espaces publics sont occupés, mieux cela se passe». Sur demande de la SCHG, un deuxième filet sera posé au-dessus du but côté Vieusseux, pour protéger les passants.

Le terrain de foot est accessible à tous. Les plus jeunes s'y activent la journée et en soirée de moins jeunes s'y retrouvent. Ces derniers ont occasionné parfois des nuisances (bruit, déchets) l'année dernière. «Mais cela n'a rien à voir avec le terrain de foot en tant que tel, insiste Céline Médani, l'une des chevilles ouvrières de Ciel mon quartier! C'est une question de société». Comme Sylvain Thévoz et la SCHG elle-même, elle rappelle qu'en cas d'abus sérieux, la police peut être sollicitée.

Rappel

Nous rappelons aux locataires qui paient leur loyer par ordre permanent ou par débit direct de bien vouloir nous en avertir (merci à ceux qui l'ont déjà fait). Nous pourrions ainsi supprimer les factures sur papier, un geste en faveur du développement durable. Téléphone 022 949 7687 (de 8h30 à 11h30) ou schg@schg.ch



Le terrain de foot synthétique a connu un grand succès en 2013. Il reprendra du service en 2014, avec des conditions d'encadrement renforcées exigées par la SCHG.

Le marché du vendredi

C'est fait! Après des mois de démarches menées par l'association Ciel mon quartier! un marché va s'installer dès la mi-mars au pied de l'immeuble Vieusseux 16-18. L'association a contacté un maraîcher qui a déjà lancé quelques opérations similaires. Il a sélectionné les autres participants et assurera le bon déroulement des opérations.

La SCHG qui participe à ce projet, a apporté son soutien malgré le supplément de travail que cela implique, notamment pour les concierges.

Les chalands pourront ainsi trouver un stand de primeurs de production locale, un importateur de fruits et légumes, un boulanger, un poissonnier, un fromager, un spécialiste de la mozzarella. Le marchand de poulets rôtis du jeudi déplacera sa présence au vendredi, dès le matin. La SCHG a donné son accord en demandant que les commerçants sociétaires qui sont établis dans le quartier soient consultés et conviés, s'ils le souhaitaient, à tenir un stand.

Le marché sera ouvert les vendredis de 15h à 18h30 de novembre à mars et à 19h30 le reste de l'année.

L'inauguration est prévue le 14 mars à 15h00 avec concours et animations par la Maison de quartier des Franchises.

Un grand merci à tous!